

IUT, prof et fonctionnaires enfument les élèves

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 9 février 2004

Bonjour

Je suis actuellement a l'IUT de xxx dans yyy. J'ai un petit problème avec le tabac car une des secrétaires fume dans son bureau et l'odeur se propage dans notre salle de cour et dans le halle même si elle ouvre la fenêtre de son bureau. Malgré les panneaux d'interdiction de fumer mis un peu partout. Après lui avoir dit cette après midi elle a dit qu'elle s'en fichait. Est-ce qu'il est possible de faire un contrôle à l'iut ou comment peut-on la faire arrêter ?

Sachant qu'elle est la secrétaire d'un directeur de licence professionnelle qui fume avec elle (en traversant le couloir avec sa cigarette dans la bouche c'est quand même mieux).

Merci de me répondre.

Réponse:

C'est la lutte du pot de terre contre le pot de fer. Soit vous êtes suffisamment nombreux à réclamer le respect de la loi et le nombre compensera , soit vous obtenez des témoignages officiels (5 ou 6 au minimum) et DNF pourra vous accompagner dans votre démarche.

Consultez cependant les conditions particulières d'application de la loi dans les établissements d'enseignement.

Inspirez-vous des conseils pratiques proposés par DNF.